

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI
(Code postal 20138)

Délibération n°02.2021

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU DOUZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN

Le vendredi 12 février 2021 à 14 heures 30.

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, 1er adjoint.

Présents : Jean Paul ANTONA, Céline BATESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Lucien LACOMBE, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Absents : Henri ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, Olivier FRANCESCHI, Julien PERETTI

Le quorum est atteint :

oui

non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire(s) de séance : René MAILLET

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Qui ont donné pouvoir : 0

Date de la convocation

01/02/2021

Date d'affichage

15/02/21

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le

Publication ou notification
le

Objet de la délibération : Projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE)

Considérant que le mercredi 16 décembre 2020, la Commission Locale de l'Eau a validé le projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant « Gravona, Prunelli, Golfes d'Ajaccio et de Lava ».

Considérant que conformément à l'article L. 212-6 du code de l'environnement, ce projet est soumis à l'avis des conseils généraux, des conseils régionaux, des chambres consulaires, des communes, de leurs groupements compétents et, s'il existe, de l'établissement public territorial de bassin ainsi que du comité de bassin intéressés.

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 00 voix contre et 01 abstention,

✓ APPROUVE le SAGE

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

